



Procès-verbal de la réunion Du Conseil Municipal Du VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

République Française

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf (29) septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 23 septembre 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CHAUVE Robert, DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire

ÉTAIT ABSENTE ET REPRESENTÉE :

COUBLE Colette représentée par RICHARD Claire

ÉTAIT ABSENTE ET NON REPRESENTÉE :

BOSVERT Armelle

Secrétaire de Mairie : Florence PELIN

Monsieur Marc JOUBERT, Maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Claire RICHARD est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2023
- ⇒ Informations diverses
- ⇒ Délibération n°1 : Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
- ⇒ Délibération n°2 : Location pâturage
- ⇒ Délibération n°3 : Décision modificative – Budget Communal 2023
- ⇒ Questions diverses

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2023 n'appelle aucune observation.

✓ Le procès-verbal du CM du 1^{er} septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Informations diverses :

1/ DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Dans le cadre du déploiement de la fibre dans les appartements du bâtiment de l'ancienne gendarmerie (Route des Mas), nous attendons l'intervention d'Orange prévue le 10 octobre prochain afin d'installer un point de branchement opérationnel.

Chaque locataire pourra alors se raccorder à la fibre avec l'opérateur de son choix.

2/ PLUI

Plusieurs réunions ont eu lieu ce mois-ci dans le cadre de la révision du PLUI mais sans grandes évolutions. Il existe une forte chance que toutes nos demandes soient retoquées par les Instances et notamment la Chambre d'Agriculture et la DDT malgré les efforts faits en terme de retour d'espace à l'agriculture.

3/ CHARTE DU PARC

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc, une réunion s'est tenue afin de présenter le projet de texte.

Le but premier du Parc devrait être la protection des paysages, des espaces et du bâti existant mais nous avons l'impression que le Parc souhaite agir dans divers domaines dépassant ses compétences actuelles...

La charte actuelle reste viable jusqu'en 2026.

4/ AUDIT DE LA PREFECTURE

Dans le cadre de la prise de compétences par la Communauté de Communes ALF de l'eau et l'assainissement, Monsieur le Maire a eu rendez-vous début septembre avec la personne en charge d'effectuer un audit diligenté par la Préfecture.

Nous demanderons le compte-rendu de cet audit auprès de la Préfecture.

5/ CIMETIERE

La procédure de reprise des concessions abandonnées est terminée, nous avons repris 16 concessions.

Nous gardons un caveau qui sera modifié prochainement afin de servir d'ossuaires et de caveau temporaire.

Le nettoyage des caveaux commencera le 2 octobre 2023.

6/ GITES COMMUNAUX

Dans le gîte communal du rez-de-chaussée, nous avons fait passer un professionnel afin de vérifier l'escalier desservant les chambres.

Nous devons effectuer des travaux de réparations de cet escalier rapidement : changement total de la première volée de l'escalier avec pose d'une aération afin d'éviter les problèmes d'humidité dans l'espace accueillant le chauffe-eau, source éventuelle de nos soucis.

Nous attendons le devis, les travaux commenceront en début d'année 2024.

7/ MAISON DE RETRAITE DE VIVEROLS

Le repas des familles a eu lieu mi-septembre. 73 personnes reçus à l'occasion d'un repas convivial.

Très belle journée entre les résidents et leurs familles accompagnés de l'ensemble du personnel. Ce type de petite structure permet l'organisation de telle manifestation.

8/ CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire d'ALF s'est tenu semaine dernière.

Ordre du jour :

* Certains bâtiments actuellement propriétés d'ALF vont faire l'objet d'une reprise par les communes concernées : AMBERT va reprendre «Le Choral», le bâtiment situé à PRABOURE pose question

* Evolution dans la gestion des relais petite enfance du secteur : changement dans la gestion des appels téléphoniques par la mise en place d'un central d'appel commun

- * Point sur la voirie forestière d'ALF : 123 kms de voiries à entretenir, une visite effectuée sur la voirie « Cheminrant/ les Dansadoux » des travaux à prévoir pour les communes concernées sur notre secteur, travaux à la charge des communes...
- * Présentation du projet du futur siège de la Communauté de Communes d'ALF : le siège sera dans le bâtiment de la CCI à AMBERT : cout des travaux envisagés : 3 000 000 €,
- * Bilan du SPANC et du service déchets.

9/ RESEAUX EAU-ASSAINISSEMENT

La réception des travaux des réseaux eau-assainissement a été signée sans réserve.

En parallèle de cette réception, un courrier recommandé a été envoyé à la société BTP concernant les enrobés et leur comportement lors des orages : nous anticipons tout futur problème qui serait susceptible d'apparaître (suspicion que les enrobés absorbent l'eau).

10/ TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS

*** Maison Rue des Dentellières**

Nous avons mis en œuvre les injonctions faites par la DDT et la CAF concernant un bien que nous louons Rue des Dentellières.

La DDT doit faire une visite de contrôle afin que la CAF débloque les allocations logements actuellement retenues en attente de réalisation des travaux.

*** Immeuble locatif Maison Granet 13 place de l'église**

Nous avons installé dans les deux appartements et le local commercial les chauffe-eaux individuels électriques. Nous continuons l'aménagement du local « réserves » en sous-sol pour l'installation du silo granulés. La nouvelle chaudière sera installée dans la première quinzaine d'octobre.

11/ VENTE DE BOIS

Les lots proposés à la vente par l'ONF n'ont pas trouvé preneur, une rencontre avec notre gestionnaire est programmée pour envisager les suites à donner.

12/ EAU POTABLE

Des mesures du débit de nos captages sont faites régulièrement, la prochaine mesure aura lieu le 2 octobre. Entre le 28 août et le 13 septembre 2023, nous avons perdu 20m³ en production. Nous consommons chaque jour environ 57m³ et nous produisons environ 140m³.

13/ ALF – COMMISSION ECONOMIE

La commission économie d'ALF s'est tenue sur AMBERT.

Un bilan a été fait sur la ZAC des Barthes à ST FERREOL DES COTES et sur la station essence de MARAT
Une question posée lors de la réunion : que faire de nos friches industrielles ?

14/ AGRICULTURE

Une réunion s'est tenue à MARSAC concernant l'agriculture.

Le Département du Puy-de-Dôme a fait un bilan de toutes les exploitations agricoles du secteur.

Le Département doit prendre rendez-vous avec les différentes communes pour visiter les exploitations et aborder l'avenir.

15/ CAMPING MUNICIPAL

Le camping a eu récemment la visite, sur appel d'un résident, de l'inspection des fraudes.

Bilan : aucunes remarques importantes, des aménagements administratifs doivent être mis en œuvre, une modification du règlement ainsi que la rédaction d'un contrat de location pour chaque emplacement dès la prochaine ouverture en 2024.

16/ PONT DU MERDARY

Le chantier de consolidation du pont est en cours et avance sans difficultés majeures : Armature de la voûte avec réservations prévues pour les nids des chauves-souris. Projection de la voûte prévue début octobre.

Délibérations :

1 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'article L.332-23-1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur le Maire expose également au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir la réfection de l'adduction d'eau de certains captages, le déneigement hivernal, travaux de débroussaillage du mausolée, divers travaux de restauration de bâtiments communaux, etc.... Ces tâches ne peuvent être réalisées par le seul agent permanent de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 1^{er} novembre 2023, un emploi non permanent sur le grade d'Adjoint Technique Territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de douze mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

DECIDE

- la création, à compter du 1^{er} novembre 2023, d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'Adjoint Technique Territorial, pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures (35/35^{ème}).

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois allant du 01/11/2023 au 31/10/2024 inclus.

La rémunération de l'agent sera comprise entre l'indice brut 367 et l'indice brut 432 correspondant au cadre d'emploi de la catégorie C – Echelle C1.

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent sur ce poste et à signer le contrat

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Vote : Pour : 5 Contre : 2 Abstention : 2

2 - Location pâturages

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été signé une convention de pâturage avec plusieurs agriculteurs ou particuliers concernant des terrains situés sur la commune de Viverols.

Monsieur le Maire demande au conseil Municipal de fixer le montant des loyers annuels pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant des loyers annuels comme suit :

Mr Cyril HAUTEVILLE : 25 euros

Mr Dominique FULCHIRON : 32 euros

Mr Noël DOMPS : 88 euros

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Décision modificative - Budget Communal 2023

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- les virements de crédits suivants sur le budget Communal 2023 :

- compte 6811	+ 89 euros
- compte 023	- 89 euros
- compte 021	- 89 euros
- compte 28041582	+ 89 euros

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

Doléance : habitante de Viverols – création d'un stationnement pour le médecin : à réfléchir

Demande d'un ambulant type KEBAB pour s'installer le mardi soir sur la Place : non

Visite des concessions à prévoir au cimetière : rendez-vous des élus le vendredi 06/10/23

Lotissement l'Orée de l'Auvergne : souhait d'obtenir des poubelles dans le lotissement : à prévoir

Pose de panneaux pour l'identification des rivières et ponts de la commune : Oui mais pour le budget 2024

Le groupe du fleurissement souhaite obtenir un budget de 500 € pour l'aménagement d'une haie en face de l'école le long de la route Départementale : A voir au budget 2024

Quid de la répercussion de l'augmentation EDF aux gites : oui courant 1^{er} trim 2024

Pigeons que fait-on ? problème urgent effectivement des essais de capture des volatiles vont être faits

Elagage des haies et arbres en limite de voirie communal aux hameaux de Pupanin haut et Pupanin bas : un courrier va être envoyé à chaque propriétaire limitrophe de la voirie communale afin d'élaguer leurs haies et arbres afin de ne pas empiéter sur la voie publique.

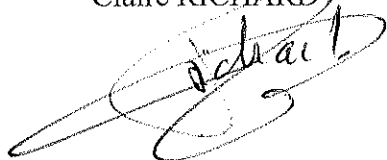
Demande faite pour le curage des fossés du hameau Les Mas

Monsieur le Maire clôt la séance.

Prochain conseil municipal le vendredi 27 octobre 2023

Séance levée à 23 h 30

Le secrétaire de séance
Claire RICHARD



Le Maire
Marc JOUBERT

